

Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay

*Siège social : 24 rue Saint-Pierre
89450 - Vézelay
Tél : 03 86 32 38 11*

*Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France (1998)
Basilique et colline de Vézelay (1979)
classés au Patrimoine mondial*

*Association régie par la loi de 1901
n° W 89200630*



Atelier Permanenciers du 12 mars 2016

Ouverture de l'atelier à 08h30.

Animateurs : Michel GUICHARD, Josette REINBOLD et Gilbert PLANCHAT

Présent : Linda et Yvon GOUIN, J.Claude RAISONNIER, Mireille HEMON, Gerhard WAIGAND, Michelle et Yann Patrick RUSSON, Léonor et Noël DELGADO, J.Claude et Chantal BELLEVILLE, Williams GRIFFITHS, Geneviève DUPIN, Suleyman UTKANER, Françoise WEYMENS, André et Josiane CRENN, Jean Noël DELATTRE.

- Un tour de table est fait pour que chacun se présente.
- Le président, Bernard Kienzler souhaite la bienvenue aux personnes présentes par un petit mot d'accueil.

Création de deux groupes :

- Un groupe réfléchira sur « **l'accueil** » avec Josette Reinbolt et Gilbert Planchat
Comment accueillir : Les pèlerins, les futurs pèlerins, les visiteurs les curieux ?
Quelle est l'éthique de notre chemin ?
Connaissance de la voie de Vézelay ?
- Un autre groupe réfléchira sur « **la Gestion** » avec Michel Guichard
Comptable
Logistique
Vente
Entretien
Passage de relais

www.vezelay-compostelle.eu

*Correspondance: Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay,
8, rue des Ardilliers, 16000 Angoulême*

Après un débat d'une bonne heure très animée, les deux groupes sont à nouveau réunis pour le débriefing et la récupération des données.

- Le groupe **accueil** nous commente leur réflexion qui se résume par ces points clés : encouragements, renseignements et « Ultréa », et surtout ce qui est à leurs yeux, important : **Le respect et la propreté du chemin.**
- Le groupe **gestion** : il ressort en majorité : la tenue précise de la comptabilité - le respect des horaires de permanence - la tenue des stocks et de leurs remplacements - pour le relais entre permanenciers, favoriser la rencontre si possible ou au moins un contact téléphonique – vérification chaque soir des fiches d'enregistrement et autres – réfléchir pour un bon accueil – inventaire de début et fin de permanence – et dans la tenue de la permanence « la touche féminine ».

Les réponses aux questions soulevées sont abordées par le rappel des consignes et l'utilisation des différents documents de la permanence.

Un échange est ensuite instauré sur les petits problèmes rencontrés que peuvent avoir les permanenciers.

Un appel pour demander des volontaires pour tenir la permanence est fait par le responsable de l'atelier, avant de terminer celui-ci.

Fin de l'atelier à 10H45

Michel GUICHARD
Responsable de l'atelier